



En 4e, « plu » est le participe passé de plaire : cours et exercices

Apprends à écrire « plu » sans erreur : leçon claire, méthode, exercices progressifs corrigés et PDF à imprimer.

orthographe-francais

Correction

Exercice 1. « Le roman m'a **plu** ; je veux lire **plus** de livres du même auteur. » *Plu* est le participe passé ; *plus* signifie « davantage ».

Exercice 2. « Cette émission ne lui a pas **plu** ; il ne veut **plus** la regarder. » Le premier mot est le verbe *plaire* ; le second appartient à la négation.

Exercice 3. « Est-ce que cette activité t'a **plu** ? » Après « t'a », on trouve le participe passé de *plaire*.

Exercice 4. « Les jeux qui m'ont **plu** étaient coopératifs. » ; « Je ne joue **plus** à ce jeu. » ; « Ce jeu me plaît **plus** que l'ancien. » Les deux derniers emplois sont des adverbes.

Exercice 5. « Cette idée **a plu** à mes parents. » Le passé composé de *plaire* se forme avec *avoir* et *plu*.

Exercice 6. a) Faux : « Les histoires m'ont **plu**. » b) Vrai. c) Faux : « Cette histoire lui a **plu**. » Le participe passé ne s'écrit ni *plus* ni *plut*.

Exercice 7. « Je suis heureux que cette surprise vous **ait plu**. » C'est le subjonctif passé : *ait* est l'auxiliaire et *plu* le participe passé.

Exercice 8. Réponse possible : « Ce film m'a **plu**. » ; « Je ne veux **plus** regarder ce film. » Dans la première phrase, le mot est un participe passé ; dans la seconde, il marque l'arrêt.



Continue sur blog-orthographique.fr

Blog Orthographique - Document pédagogique